

Absehrift.

Comité d'Égyptologie.

Procès-Verbal de la séance du Mercredi 3 Novembre 1909.

.....

8) Le Docteur Borchardt, renouvellement d'autorisation pour la continuation de ses travaux à Tell El Amerna, et à Abousir. M. Borchardt n'a pas travaillé activement dans ces endroits, nous pouvons pourtant renouveler l'autorisation sous la réserve habituelle que si quelque savant demande à y fouiller, M. Borchardt devra les abandonner ou y reprendre ses opérations immédiatement. APPROUVE.

9) Le Docteur Steingörff, au nom de l'Université de Leipzig:

1) Pour les Pyramides de Guiseh (renouvellement) ACCORDE

2) Pour le site antique de Menchieh. ~~?~~ ACCORDE.

3) Pour el Hawara au Fayoum. Ce dernier site ayant déjà été concédé à l'Académie des Sciences de Vienne, nous ne pouvons plus en disposer sans le consentement de cette Académie. APPROUVE.

.....